

Séance du 16 février 2017

Château de Ségure
65240 ARREAU

N° 37-2017

Référence écriture délib :
PC/CS/CS

Nombre de membres en exercice :	64
Qui ont pris part à la délibération	57
Dont 4 procurations	
Votes pour : 57	
Vote contre : 0	
Abstention : 0	
Date de la convocation :	8 février 2017

L'an deux mille dix-sept, le 16 février, à 18H30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du Terminus à Arreau, sous la Présidence de M. CARRÈRE

Présents votants (53) : TREY Jean-Claude, MOUNIQ Jean, SAJOURS Sébastien, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, DESMARAIS Nadine, ESTRADÉ Pierre, LANTOINE Michèle, CARROT Jean-Michel, BORDE Michel, SAINT-PASTEUR Marcel, NERIN Franck, ROTGE Gilbert, DESCOUENS Bernard, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, BECH Jean-Pierre, CORTES Agnès, BOUYGARD Pierre, GALAUP Dominique, CANTONY Christophe, ARMANET Henri, RODRIGUEZ Marie-Josée, CARTAN Olivier, MUR François, PETIT Maurice, RIVIERE Alain, DUBERNARD Alain, LAFFONT Jean-François, PRUGENT LERE Fernande, GAY Eric, LACAZE Noël, ROCHER Jacques, BERTRANUC Evelyne, TOUCOUERE Dominique, LAIREZ Céline, ACCHINI Nicole, BRUN Didier, AUTHENAC Philippe, BAZERQUE Albert, GOMES DA SILVA Rose, PUJOLLE Bernard, FORGUE Pierre, MIR André, MIR Jean-Henri, NARS Aline, ROCA Jacques, FORTINE Didier, BEYRIE Maryse, FOURCADE Dominique, VILLEGA Serge, ISOART Jean-Michel

Présents non votants (7) : PEFONTAN Marie-Madeleine, FAUGERE Bernard, SERMET André, BACQUE Jean, RIVIERE Patrick, TOUCOUERE Laurent, IGLESIAS Marie-Christine

Titulaires absents (14) : PUCÉL Mathieu, CHATILLON Frédéric, MUR Raymond, DUBARRY Jean-Bertrand, GISTAU Patrick, MALERE Hélène, BRUN Jean, FINES Frédéric, RICARD Louis, CHAZOTTES Michel, SOLANA Michel, BALAGNA Patrice, CARMOUSE Catherine, ROBIN Isabelle,

Procurations (4) : VIDAL Thierry à TREY Jean-Claude
DELASSO Maryse à DESMARAIS Nadine
POME Maryse à MIR Jean-Henri
VIDALON Patricia à DUBERNARD Alain

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : Demande de financement (DETR-FAR) pour travaux siège de la communauté de communes et salle de réunion du conseil communautaire

Monsieur le Président informe les conseillers communautaires de l'avancée de ce dossier concernant la recherche de financement notamment, et propose de déposer une demande de subventions pour la rénovation du château de Ségure et l'accessibilité PMR.

Les travaux projetés consisteront à :

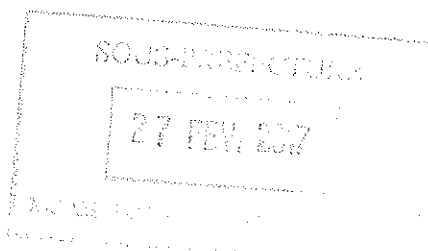
-réaliser une rénovation énergétique du bâtiment : isolation, chauffage, ventilation ; réalisation d'un diagnostic énergétique en amont ;

-mettre en accessibilité PMR du RDC (accueil et sanitaires) ;

-distribution des bureaux et salles de réunions (cloisonnements, revêtements muraux et sols, travaux électriques ;

-acquisition de mobilier et matériel informatique.

Le coût prévisionnel s'élève à 232 850 € HT.



Ce projet est susceptible de bénéficier de subventions de l'Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR 2017), du Conseil Départemental au titre du Fonds d'Aménagement Rural (FAR 2017) et de la Région Occitanie - Pyrénées-Méditerranée - pour les travaux de Rénovation énergétique et accessibilité.

Le plan de financement de cette opération serait le suivant :

<u>COUT TOTAL</u>		232 850 €
<u>FINANCEMENT</u>		
ETAT (DETR 2017)	65%	151 352 €
CD 65 (FAR 2017)	5%	11 642 €
REGION OCCITANIE	10%	23 285 €
AUTOFINANCEMENT	20%	46 571 €

Les travaux pourraient être réalisés pendant l'été 2017.

Après en avoir délibéré et à l'**unanimité** des membres présents et représentés, le conseil communautaire :

- Approuve les propositions de Monsieur le Président telles qu'exposées ;
- Mandate Monsieur le Président pour entreprendre toutes démarches et signer toutes pièces nécessaires au bon aboutissement de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait certifié conforme

Fait à Arreau, le 17 février 2017

**Le Président,
Philippe CARRERE**

